

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club :

le jeudi 16 juin 1994

à partir de 19h.30 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean Deraed.

Belgique : N° 998/1004 ** - Antituberculeux	1150 BEF
Belgique : N° 987/89 ** - Mozart	550 BEF
Belgique : N° 994/95 ** - Europa	380 BEF
Belgique : N° 1013/18 ** - Culturelle	375 BEF
Belgique : N° 991/93 ** - Reine Elisabeth	325 BEF
Belgique : N° 1551/53 ** - Belgica 72	180 BEF
Belgique : N° 2357/60 ** - Florales + Jée. Femme	125 BEF
Belgique : N° 2361/63 ** - Sports	95 BEF
Belgique : N° BF 39 & 45 ** - Postphila + ...	80 BEF
Belgique 1523A/25A ** - Florales	70 BEF
Allemagne : N° 705/26 * - Hitler	65 FRF
Allemagne : N° 687; 688/91 * - Hitler-Mussolini...	44 FRF
France : N° 2088/93 **	38 FRF
Suisse : N° 1230/32 **	27 FRF
Congo belge : N° 327/28 **	90 BEF

PETITES ANNONCES

- A vendre Points Soubry, 60 BEF le cent.
Recherche collection "Nos enfants royaux" Côte d'Or, 7ème série N° 6.
Recherche cartes postales représentant S.M. le Roi Baudouin.
Guy OTTEN, rue Haute 24 - 1300 Wavre. 010/22.25.12
- Recherche : Xhaflaire "Les oblitérations mécaniques à slogan (flammes) 1910-1971"; Silverberg : "Les oblitérations à flamme de Bruxelles 1905-1920"; Herlant : "Les marques postales au pays de Liège, du pays de Luxembourg et des deux Limbourgs"
Daniel Eggen, rue Jh. Wauters, 57 - 1300 Wavre.
- Recherche articles philatéliques extraits de journaux.
A vendre 1.000 "Pourquoi Pas ?" des 20 dernières années.
Pierre Vansever, rue du Ronvau, 3 - 1325 Chaumont-Gistoux.
Tél.: 010/68.03.14 après 17 h.00.
- Recherche neufs, éventuellement avec charnière, Monaco et Europa 1990-91-92-93.
Henry L. Zunz (010/81.43.77).

TOMBOLA ET REALISATION INTER-MEMBRES

Dorénavant, pour éviter les risques d'erreur et afin de ne pas troubler le tirage de la tombola, il ne sera plus possible de retirer les lots de la réalisation inter-membres pendant le tirage de la tombola. Il faudra attendre la fin de la réalisation et de la brocante pour pouvoir régler ses achats.

Bien merci de votre compréhension. !

ASSIDUITE RECOMPENSEE

En janvier dernier, les membres les plus assidus aux réunions de l'année 1993 se sont vu remettre un bon d'achat plus ou moins important. Ce bon d'achat est à valoriser lors des réalisations inter-membres.

Rappelons que la date limite de validité de ces bons est le jeudi 16 juin 94, date de la dernière réunion avant les vacances.

LA CARTE POSTALE

Quelques dates.

La première carte-correspondance fut mise en cours le 1er octobre 1869 en Autriche et en Hongrie - 12cm X 8,5 cm - timbre de 2 kreuzer. La Grande-Bretagne et la Suisse émettaient des cartes-correspondance en 1870.

En 1878, le Congrès de Paris de l'Union Postale Universelle décida de remplacer ce titre par la dénomination "Carte Postale". En Belgique, ce fut le 1er janvier 1871 que la première carte-correspondance fut mise en circulation. Elle était revêtue d'un timbre imprimé de 5 centimes. Cette carte portait un texte bilingue ainsi rédigé "La circulation de ces cartes s'étend aux localités desservies par un bureau de poste formant un canton postal. Ces cartes pourront toutefois circuler dans tout le royaume moyennant l'adjonction d'un timbre-poste de 5 centimes". Lorsque la circulation de la carte de 5 centimes s'étendit à tout le pays, le texte ci-dessus fut éliminé.

HUMOUR MINISTERIEL

(Le timbre-poste du 10 septembre 1910)

Le Post Master Général de Grande-Bretagne, M. Herbert Samuel avait à inaugurer le nouvel hôtel des Postes de Margate et dans une boutade, il avait dit: "Je veux inaugurer véritablement. C'est-à-dire je vendrai moi-même les premiers timbres au guichet du bureau. A cette occasion, j'en donnerai même treize au lieu de douze pour un shilling."

Evidemment on se précipita. La galanterie agissant on laissa une dame devancer la file et elle fut la première à demander 13 timbres pour un shilling.

Sur quoi, M. Herbert Samuel ne perdit pas le flegme britannique légendaire et sans sourciller il donna onze timbres d'un penny et deux timbres d'un demi-penny. Il manquait un photographe pour enregistrer la scène, car sûrement la tête de cette première cliente devait être à photographier!

PETITES ANTILLES (suite)

BARBADE : en anglais Barbados - 431 km² - 260.000 habitants.

Capitale : Bridgetown - Langue anglaise - Monnaie \$ de la Barbade.

Cette île vit du tourisme. Découverte et possédée d'abord par les portugais, la Barbade est anglaise depuis 1624. Elle est indépendante depuis 1966.

La première série de trois timbres dont les valeurs faciales ne sont reconnaissables que par la couleur du timbre (1/2 p. vert - 1 p. bleu - 4 p. rouge) a été émise en 1852.

Après la représentation de Britannia sont apparus les traits de Victoria (1882), de George V (1912), de George VI (1937) et d'Elisabeth II en 1953. Malheureusement, depuis cette époque, les émissions se bousculent et se suivent trop régulièrement. Comme il faut savoir limiter une collection et que seules les premières émissions sont véritablement intéressantes, nous ne pouvons que conseiller d'arrêter la collection vers 1950 ou même avant.

DOMINIQUE : île d'origine volcanique, découverte un dimanche par Christophe Colomb (1493) d'où son nom. 754 km² - 40.000 habitants.

Chef-lieu : le Roseau ou Charlottetown. L'Angleterre l'a prise à la France en 1763 et s'en fit confirmer la possession en 1783.

La première série de trois timbres à l'effigie de Victoria fut émise en 1874. Edouard VII paraît en 1903, George V en 1908, George VI en 1938 et Elisabeth II en 1957. Depuis lors, pléthore d'émissions. Même remarque que pour la Barbade.

GRENADE : 311 km² - 121.000 habitants

Chef-lieu : St George's (George's town) - Langue anglaise - Monnaie : \$ des Caraïbes - Production : cacao.

Découverte en 1498 par Christophe Colomb qui l'appela, paraît-il, Ascencion, la Grenade fut colonisée par les Français depuis 1650 et par les Anglais en 1762. Indépendante depuis 1974.

La première série de deux timbres à l'effigie de la Reine Victoria fut émise en 1861. Suivent Edouard VII en 1902, George V en 1913, George VI en 1937 et Elisabeth II en 1953. Depuis lors, émissions pléthoriques qui découragent la collection.

SAINTE LUCIE : terre volcanique sujette aux ouragans - 616 km² - 130.000 habitants. Capitale : Castries - Langue anglaise - \$ des Caraïbes (Antillais) - Cacao - Café - Coton.

Découverte par Christophe Colomb le 13/12 (Ste Lucie) 1498, colonisée par la France, anglaise depuis 1803 - Etat indépendant depuis 1979.

La première série à l'effigie de Victoria et aux valeurs non renseignées sur le timbres est assez rare (3 timbres). Suivent le défilé des différents souverains et à partir de 1949 les émissions pléthoriques qui découragent la collection.

SAINTE VINCENT et GRENADINES : Terre volcanique - 388 km² - 128.000 habitants noirs ou mulâtres - Chef-lieu : Kingstown - Langue anglaise - Monnaie \$ antillais. Mêmes remarques que pour les quatre précédents.

TOBAGO : 301 km² - 40.000 habitants - Capitale : Puerto de Espana (Port of Spain) - Langue anglaise - \$ de la Trinité.

Les timbres à la légende TOBAGO ont été émis de 1879 à 1897.

Collection très intéressante à entreprendre.

TRINITE : 4.827 km² - 1.160.000 habitants - Pétrole et gaz naturel.

Découverte en 1498, longtemps colonie espagnole, britannique en 1802, ces îles sont indépendantes depuis 1962.

Les premiers timbres affranchissant les lettres confiées au Steamer LADY MAC LEOD faisant le service entre SAN FERNANDO (de TRINIDAD) et PUERTO D'ESPANA (de TOBAGO) furent oblitérés à la plume. Ils représentent un bateau et les initiales

L. Mc L. Les timbres avec légende Trinidad furent employés de 1851 à 1912. Leur collection est très intéressante. A partir de 1913, les mêmes timbres servirent pour TOBAGO et les émissions sont contenues dans une limite raisonnable dont la collection peut être conseillée.

(D'après une idée de Monsieur J. MERTENS)

BAGAGES - REISGOED

Le mot "bagage" appartient à la langue flamande aussi bien qu'à la langue française, provenant du saxon "bag" (Voyez le cours d'anglais). Il est donc compris par les deux ethnies belges.

Néanmoins, des puristes ont cru devoir traduire ce mot par "reisgoed". A noter qu'il a été mis au singulier en flamand et au pluriel en français. Pourquoi ? Le bagage des flamands serait-il plus mince que celui des francophones ? Mais la question n'est pas là. Elle réside dans le fait suivant : il était une fois une série de 33 timbres du Chemin de Fer aux armes du Royaume, qui parut en 1923, dont les valeurs en centimes furent imprimées au format vertical, tandis que les valeurs en francs sont au format horizontal. Cette série ne cote pas lourd, les valeurs les plus chères étant cataloguées, je crois, 30 Fr.

A quoi servent les timbres de Chemin de Fer ? A payer le port des colis transportés. Mais un jour, un hurluberlu de l'administration eut une idée épatante : on ne transportait pas que des colis, on transportait aussi des bagages. Il fallait au plus tôt inventer des timbres pour ce "nouveau" genre de transport. Et le plus simple consistait non pas à créer de nouveaux timbres, mais à employer ceux existant en les surchargeant "BAGAGES - REISGOED".

On avait déjà surchargé des timbres du Chemin de Fer en 1928 avec la mention "JOURNAUX - DAGBLADEN" pour le transport de ceux-ci. Il fallait en effet ne pas confondre le bagage intellectuel à prélever de la lecture des journaux, du bagage pondéreux des équipements transportés. Encore heureux que notre homme n'ait pas décidé d'établir d'autres surcharges pour bien distinguer de quoi il s'agit. Il aurait en effet pu constituer des séries différentes pour les ballots, les caisses, les coffres, les malles, les valises, les paquets, les sacs, etc...

Mais la question n'est toujours pas là. Décidément, je m'y perds.

J'ignore qui s'est jamais servi de ces timbres : peu de gens si l'on en juge par les prix cotés pour cette série. Il y a même un timbre -le 40 Frs. gris, pour ne pas le citer- qui a atteint le cote de 6.500 Fr. par exemplaire oblitéré.

Et maintenant, voilà le plus curieux de l'affaire. On ne rencontre jamais dans les carnets circulant parmi les membres du cercle des timbres "BAGAGES - REISGOED" à l'exception toutefois du 40 Fr. gris qui trône dans chaque carnet et est offert au dixième de sa valeur, soit 650 Fr. Il y a sûrement un imprimeur parmi les timbrophiles qui s'est empressé de reproduire la surcharge sur le C.F. N° 165 afin d'en multiplier la valeur par 260. Ce n'est pas bête, mais ce n'est pas très honnête. Et pourquoi, je le demande, sachant que la surcharge est fautive, l'offre-t-on si cher en vente ?

E. STEVELINCK

La taille-douce

Lorsque le projet -modèle à l'échelle- est réalisé, le graveur copie le motif du timbre-poste sur un mica. Ensuite, le motif du timbre-poste, et ce dans le format normal, est transposé, en négatif, sur le coin original recouvert de gélatine. Le graveur a donc, en ce moment, un croquis sur le coin original avant de commencer la gravure. Il faut dire que le coin original est une pièce d'acier (carrée) dans laquelle l'artiste grave à la main le motif du timbre au moyen d'outils spéciaux. Le graveur du timbre doit être vraiment un spécialiste, car toutes les gravures doivent être étudiées, doivent être régulières. L'artiste devra creuser horizontalement, perpendiculairement, en oblique...; la première gravure sera souvent croisée par une seconde, une troisième avant d'obtenir les nuances.

Le graveur, pour ce travail vraiment précis, se sert toujours de la loupe. Il va s'en dire qu'il ne travaille qu'un certain laps de temps chaque jour; qu'il doit avoir une vue parfaite, et surtout beaucoup de patience et d'attention. Pendant un mois environ, il travaillera le sujet. Mais pendant ce temps, par des épreuves d'impression, il se rendra compte du travail déjà réalisé.

La gravure doit être ensuite acceptée par l'Administration.

Le coin original légèrement chauffé est placé ensuite dans un four électrique (780° - 800°), puis refroidi. A partir de ce moment, tout est définitif, car le coin ne peut plus être modifié. Cette gravure originale est reportée sur une molette (cylindre d'acier) au moyen d'une machine à transfert. Sous une pression de plusieurs tonnes, le timbre apparaît alors en relief sur la molette. A l'aide de celle-ci, on empreint la vignette dans un cylindre de métal et ce autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir les feuilles de 30 - 50 - 100 ou 200 timbres. On a ainsi obtenu la PLANCHE. Il faut aussi ajouter que ce cylindre, avant utilisation, est revêtu de cuivre, est vu et revu, et est finalement achevé au diamant. La surface minime d'un timbre-poste demande toutes ces précisions. La planche est ensuite encreée, puis essuyée afin que les creux gardent uniquement l'encre. L'impression peut commencer. Les timbres obtenus par ce procédé s'appellent "timbres gravés".

Quelques exemples de timbres belges en taille-douce : épaulettes, médaillons, Roi casqué, Siteb (410), Charleroi (n° 437), U.P.U. ...

(à suivre)

**Réalisation Inter-membres
du jeudi 16 Juin 1994**

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	: 1 L. T.P. 14 de TOURNAI à TOURNAI du 3.3.1864	95
2.	3 Dev. de L. Rec. T.P. 203-205-207-208-246-245	300
3.	1 L. de BXL. à BIARRITZ (en poste restante) du 21.9.1925 - T.P. 213 + T. Taxe France 31 - peu fréquent	125
4.	1 L. Rec. de HAINE St PIERRE à BXL. du 1.3.1934 T.P. 320 et 341 - Tarif exact	80
5.	1 L. de BXL. à BXL. du 14.8.1944 T.P. 419 à 423 (2) 1 L. Express de St TROND à LIEGE du 2.1.1942 T.P. 423-426-528 (2) - 571. Tarif exact	100
6.	3 L. Rec. (LEDE-MOLENBEEK-MARCHIENNE) T.P. 427 et 430. Tarifs exacts	120
7.	1 L. Rec. du 15.4.1937 T.P. 447 à 454	120
8.	1 L. Rec. du 1.12.1937 T.P. 458 à 465	150
9.	1 L. Express d'HASSELT à BXL. du 27.12.1946 T.P. 724 T - 725. Tarif exact	80
10.	BASE ANTARCTIQUE : 1 Imp. vers FOREST du 10.2.1960 T.P. 853-855. Tarif exact	100
11.	BASE ANTARCTIQUE : 1 L. P.A. vers BXL. du 15.1.19658 T.P. 1030 et 1031	450
12.	BELGIQUE : 2 FDC T.P. 1032 à 1036 "Patton"	350
13.	17 L. T.P. 1518-1644-1645-1744-2085 toutes avec bandes de fermeture + griffe "Parvenu détérioré à..." Lot d'amateur - Très bon lot	225
14.	BELGIQUE (Taxe) : 2 L. non affranchies : 1 de ATH à NIMY du 22.12.1908 - TTx 6 + 1 L. de SOIGNIES à ANVERS du 19.3.1956 TTx 61	50
15.	GUERRE 14-18 : 1 L. Franchise vers un Régiment de Grenadiers de la 61ème Div. Armée Belge - cachet Armée Belge - 61ème Division d'Armée Centre d'Instruction + cachet Postes Militaire - Très beau	125
16.	1 C.P. Express d'HASSELT à BXL. du 2.12.1919 T.P. 138 (3) Griffe Express + cachet Télégraphe Bxl. Nord Tarif exact : C.P. 5 c. + EXpress 25 c.	150
17.	BELGIQUE : 25 entiers postaux entre 1905 et 1953 dont obl. JODOIGNE, HAMME-MILLE, MONT St GUIBERT, CHAUMONT-GISTOUX	100

18.	LUXEMBOURG : 23 L. Rec. entre 1958 et 1970 Affr. variés	250
19.	1 FDC T.P. 465 à 470 (cote 400 Frs.)	120
20.	FRANCE : 1 C.P. en franchise militaire (guerre 14-18) 1 C.P. Demande de renseignements (guerre 40-45) T.P. 366 1 bde. Imp. vers la Hollande du 2.12.24 T.P. 158 et 170	80
21.	BELG./AUSTRALIE : 1 L. AMSTERDAM SIDNEY du 20.6.1938 T.P. belges 475 + T.P. hollandais 174 et 182	200
22.	BELG./CONGO : 1 C.P. BELG/CONGO et Retour 1er Vol Groupe Belgique Congo" du 6.11.1937 par avion Missionnaire PHALENE T.P. Bel. 425-456-457 + T.P. Aér. 1 T.P. Congo 136-137 + T.P.Aér. 10	150
23.	BALLONS : 3 doc. (Challenge Prince de Ligne + 1er Vol Aériens + Coupe Gordon Bennet) du 12.6.1976 Ballon Valentine Pilote A. Van den Bemden T.P. 1745 (3) 1750-1770 et 1798 + Vignettes "Le Soir"	300
24.	1er Vol BXL - STUTTGART 2.10.1954 BXL - HANNOVER 23.4.1955 BXL - BELGRADE 9.10.1957	260
25.	Courrier Belge par 1er Vol K.L.M. AMSTERDAM/SOFIA du 27.6.1956 T.P. Aér. 28	200

26.	BELGIQUE : 12A	ob.	4000	900
27.	17/21		4380	880
28.	19		500	100
29.	20		800	160
30.	51		600	120
31.	59	*	500	150
32.	74/80	ob.	1375	275
33.	82		250	50
34.	100/07	*	3600	1100
35.	139 (balafre joue)	**	-	180
36.	356/62	*	4500	1350
37.	384 (4)	**	350	140
38.	390	*	650	200
39.	925	**	220	90
40.	926		200	80
41.	1070		1500	600
42.	1072a		500	200
43.	1074b		450	180
44.	FRANCE : 146	**	50	100
45.	44 Préos		285	550

46.	BELGIQUE : 2302	FDC	150	45
47.	1951/53 (FDC sole)	ob.	200	60
48.	1662/65	FDC	150	45
49.	1622		50	15
50.	1539/40		50	15
51.	1233/38 (sf 34)		285	85
52.	idem		285	85
53.	idem	ob.	128	40
54.	1175 (9 FDC)		495	175

55.	BELGIQUE : 2	ob.	2200	750
56.	356/62	*	4500	1500
57.	477 (feuille de 10)	**	21000	9500
58.	532/37		1450	650
59.	751/55		2150	975
60.	LUXEMB.: 429/32		1000	400
61.	439/42		1250	490
62.	449/52		1250	490
63.	461/64		1500	590
64.	484/89		1500	690

65.	FRANCE : 156	ob.	450	600
66.	167		140	160
67.	262		250	250
68.	737 ND	**	275	300
69.	739 ND	*	350	350
70.	740		300	300
71.	762		300	200

72.	FRANCE : 145	**	650	1100
73.	1086/71		375	750
74.	BELGIQUE : 17 Spécimen	*	7000	2000
75.	161	ob.	2750	1000
76.	211/19	*	1300	400
77.	258/66		2400	800
78.	301	**	4000	1800
79.	429 - 530 ND		1350	400
80.	547A/55A	ob.	360	100
81.	724 1 à Q	**	1850	800
82.	842/44		775	350
83.	961/63		450	170
84.	1076/81		480	200
85.	1102/07		320	135
86.	1096/01		675	200
87.	1102/07		400	190
88.	1114/20		480	190
89.	1122/24 (4)		320	100
90.	1176/81		630	250
91.	1216/21		175	60
92.	BF 32		2100	900
93.	PA 26/27		1500	600
94.	Service 1/15	*	1125	300
95.	Téléphone 21/28		700	250
96.	C.F. 364/65	**	2000	650
97.	Pub. 143/71		490	200
98.	OC. 97/100		10300	3800
99.	1053/62 + PA 30/35		426	160
100.	PA 1/6 + 8/14	*	1575	380
101.	BF 18/21 sur feuillet art.	ob.	2600	850

102. FRANCE :	Carnet 1012.....	**	110	220
103.	Carnet 2017.....		40	80
104.	Carnet 2018.....		45	90
105.	Carnet 2019.....		110	220
106.	Carnet 2020.....		60	120
107.	Carnet 2021.....		70	140
108.	Carnet 2022.....		50	100
109.	Carnet 2036.....		90	225
110.	Carnet 2037.....		90	225
111.	Carnet 2038.....		90	225
112.	Carnet 2039.....		100	250
113.	Carnet 3001.....		500	1250
114.	Carnet 3002.....		50	150
115.	Carnet 3003.....		200	400
116.	Carnet 3004.....		90	225
117.	Carnet 3005.....		43	130
118.	Carnet 3006.....		48	145
119.	Carnet 3007.....		48	145
120.	Carnet 3008.....		48	170
121.	Carnet 3009.....		45	135
122.	Carnet 3500.....		68	135
123.	Carnet 3501.....		70	140
124.	Carnet 3502.....		55	140
125.	Carnet 3503.....		55	140
126.	Carnet 3505.....		55	170
<hr/>				
127. LUXEMB.:	43a (3).....	*/**	600	180
128.	443/48.....	*	4000	1200
129.	514/16.....	**	12500	5600
130.	531/33.....		3250	1400
131.	534/39.....		550	220
132. BELGIQUE :	12.....	ob.	2500	700
133.	38/41.....		3080	800
134.	46/52.....		2350	700
135.	860/62.....	**	1600	660
136.	998/1004.....		1150	500
137.	1039/45.....		485	200

138. BELGIQUE :	1102/07.....	**	480	200
139.	1114/20.....		480	190
140.	1147/49.....		240	100
141.	1182/87.....		320	130
142.	Service 7/15.....	*	660	150
143.	Service 58.....	*	600	150
144.	Pub 18.....	**	180	60
145.	724 N/P (- 10%).....		-	600
146.	938/40 FDC.....	ob.	1700	400
147.	946/56 FDC.....	ob.	6000	1400
148.	973/78.....		1600	400
149. RUANDA-URUNDI :	BF 1/4.....	*	2200	650
150. REP. CONGO :	646/62.....	**	365	120
151.	BF 17/22.....		1910	500
